

Rédacteur	N. Marcoz, S. Linder, M-C. Pirotte Snoussi	PIC-DGS33 b Version 1.1 Date 02.2021
Vérificateur	A-L Jacquet, S. Praplan, C. Sordet, D. Moncada, J-L. Danckaert	
Approbateur	N. Schaad	

# Gestion des déchets médicamenteux et inflammables dans les unités de soins du GHOL

## 1 GENERALITES

- Lorsqu'une perfusion est passée dans sa totalité, il est recommandé de rincer la tubulure avec 20 mL de NaCl 0,9% ou du Glucose 5% selon la compatibilité du produit de manière à ce que le patient reçoive une dose complète. Une tubulure représente un volume de 15 à 18 mL, ce qui peut représenter jusqu'à 36% de perte de la dose pour une miniperfusion de 50 mL.
- Ce document a pour but de clarifier l'élimination des déchets médicamenteux et des inflammables.
- Le terme « pharmacie » se rapporte autant à la pharmacie de l'établissement qu'à la PIC.

## 2 FILIERE GENERALE D'ELIMINATION

- Tout médicament *entamé ou échu* (benzodiazépines, barbituriques et stupéfiants y compris) doivent être retournés à la pharmacie dans le bac du service, sauf pour les cas particuliers décrits ci-dessous. Au GHOL, les médicaments *périmés* ainsi que *les fractions de comprimés non utilisés* devront être placés dans le contenant spécifique « médicaments à détruire ».
- Les flacons vides (dont le contenu n'est plus prélevable) sont éliminés au niveau du service selon la filière adéquate en fonction de la matière de la bouteille (verre ou plastique). Il en est de même pour les emballages et cartons vides, sauf cas particuliers décrits ci-dessous.
- Les perfusions vides dont la tubulure a été rincée par du NaCl 0,9% ou du Glucose 5% peuvent être éliminées dans les déchets ménagers.

## 3 CAS PARTICULIERS

### 3.1 Sirops, collyres, gouttes nasales, pommades

Ces médicaments sont à renvoyer à la pharmacie pour destruction, le bouchon correctement vissé.

Si ces médicaments contiennent des stupéfiants, voir le chap. 3.8.

### 3.2 Patches

Les fractions de patches non utilisées, ainsi que les patches usagés (retirés du patient et repliés en 2), sont à jeter dans le bac jaune des infectieux.

Si ces médicaments contiennent des stupéfiants, voir le chap. 3.8.

### 3.3 Inflammables

Les liquides inflammables périmés doivent être retournés à la pharmacie dans leur bouteille d'origine bien fermée en position verticale. Ils seront éliminés par une filière spécifique en raison du risque potentiel d'incendie et d'explosion inhérent au produit.

*Exemples* : benzine médicale, eau de lavande, acétone, alcool-éther,...

### 3.4 Médicaments injectables

Si les perfusions et seringues contiennent des stupéfiants, des produits cytostatiques ou de contraste, voir les chap. *ad hoc* ci-dessous.

- Les perfusions ou seringues prêtes à l'emploi périmées (ex: Clexane®) sont à jeter dans le bac des « médicaments à détruire ».
- Les médicaments reconstitués mais non dilués dans une perfusion (ex : antibiotique en pédiatrie) dont la totalité de la dose n'a pas été utilisée sont à laisser dans leur flacon d'origine et doivent être mis dans le bac « médicaments à détruire ».

- Le reste des médicaments administrés sous forme de perfusions ou dont la tubulure n'a pas été rincée, ainsi que les seringues préparées dans les unités de soins, sont à jeter dans le bac des «médicaments à détruire».
- Les solutions pour l'hémofiltration, ainsi que les perfusions d'hydratation ou avec ajouts de sels (KCl, K-Phos, Na Bicarbonate...), peuvent être vidées dans l'évier et le flex vide jeté dans la poubelle ménagère, sauf en cas de présence de sang. Ces perfusions contaminées doivent alors être jetées dans les déchets infectieux sans les vider.
- Les ampoules vides ou entamées (pour les stupéfiants voir 3.8) doivent être jetées dans les boîtes des déchets piquants-tranchants.

### 3.5 Produits de contraste

Les produits de contraste résiduels ou échus sont à mettre dans le bac des «médicaments à détruire».

### 3.6 Cytostatiques

Les emballages originaux de cytostatiques entamés, échus ou non, sont à retourner à la pharmacie dans un sachet fermé. Dans tous les cas, veuillez contacter la PIC au 021 804 21 46 pour s'assurer des modalités de retour de ces médicaments.

Pour rappel, tout le matériel utilisé lors de la manipulation de substances cytotoxiques (poches de perfusion, tubulures, protections absorbantes, surblouses, gants, compresses, tampons) doit être jeté dans le conteneur spécifique filière cytotoxique (bac jaune spécifiquement étiqueté).

Les services ne possédant pas de bac « cytostatiques » peuvent éliminer les blisters vides, les gants, les compresses, ou le godet à médicament dans le bac des «médicaments à détruire». Dans le cas où un comprimé de chimiothérapie se serait abîmé/écrasé au sein du blister, contacter immédiatement la PIC au 021 804 21 46. Les médicaments injectables (seringue vide; ex. Metoject®) sont à éliminer dans la filière piquants-tranchants en l'absence de poubelle cytostatique.

### 3.7 Frigo, congélateur

Les médicaments réfrigérés ou congelés échus sont à retourner à la pharmacie dans le bac à température ambiante pour être détruits.

Les médicaments réfrigérés liquides échus sont à renvoyer à la pharmacie ou à la PIC dans le flacon d'origine qui doit être correctement fermé (bien serrer le bouchon).

Pour les médicaments réfrigérés non échus, veuillez contacter la PIC au 079 172 85 51/52 ou la pharmacie, pour recevoir un bac réfrigéré pour le retour.

### 3.8 Stupéfiants

Les stupéfiants entamés ou périmés sont à renvoyer à la pharmacie à l'exception de:

- Présence de sang dans la tubulure ou dans la perfusion. Ces perfusions doivent être jetées dans les déchets infectieux.
- Les ampoules entamées doivent être jetées dans les boîtes des déchets piquants-tranchants.
- Le contenu des seringues entamées (ex: seringue de morphine 1mg/mL 50 mL) est à vider sur une compresse ou du papier absorbant et doit être jeté dans le bac des «médicaments à détruire». Les seringues vides sont jetées dans la poubelle ménagère.
- Les doses de sirop/solution de stupéfiants préparées à l'avance et/ou non utilisées doivent être éliminées de la même manière que les seringues entamées.
- Les perfusions entamées sont à éliminer dans le bac des « médicaments à détruire ».
- Les patchs usagés, après avoir été retirés du patient et repliés en 2, ainsi que les fractions de patchs non utilisés doivent être jetés dans le bac jaune des infectieux après avoir été notifiées sur la carte de contrôle des stupéfiants (« jeté pour élimination »).
- Les fractions de comprimés (par ex : ½ Temgesic®) doivent être jetées dans le bac des « médicaments à détruire » après avoir été notifiées sur la carte de contrôle des stupéfiants (« jeté pour élimination »)

Les stupéfiants sont à retourner en conformité avec le document PIC-DGS24 DIRECTIVES D'UTILISATION DES STUPEFIANTS A L'INTENTION DU PERSONNEL INFIRMIER.

### 3.9 Benzodiazépines, zolpidem et barbituriques

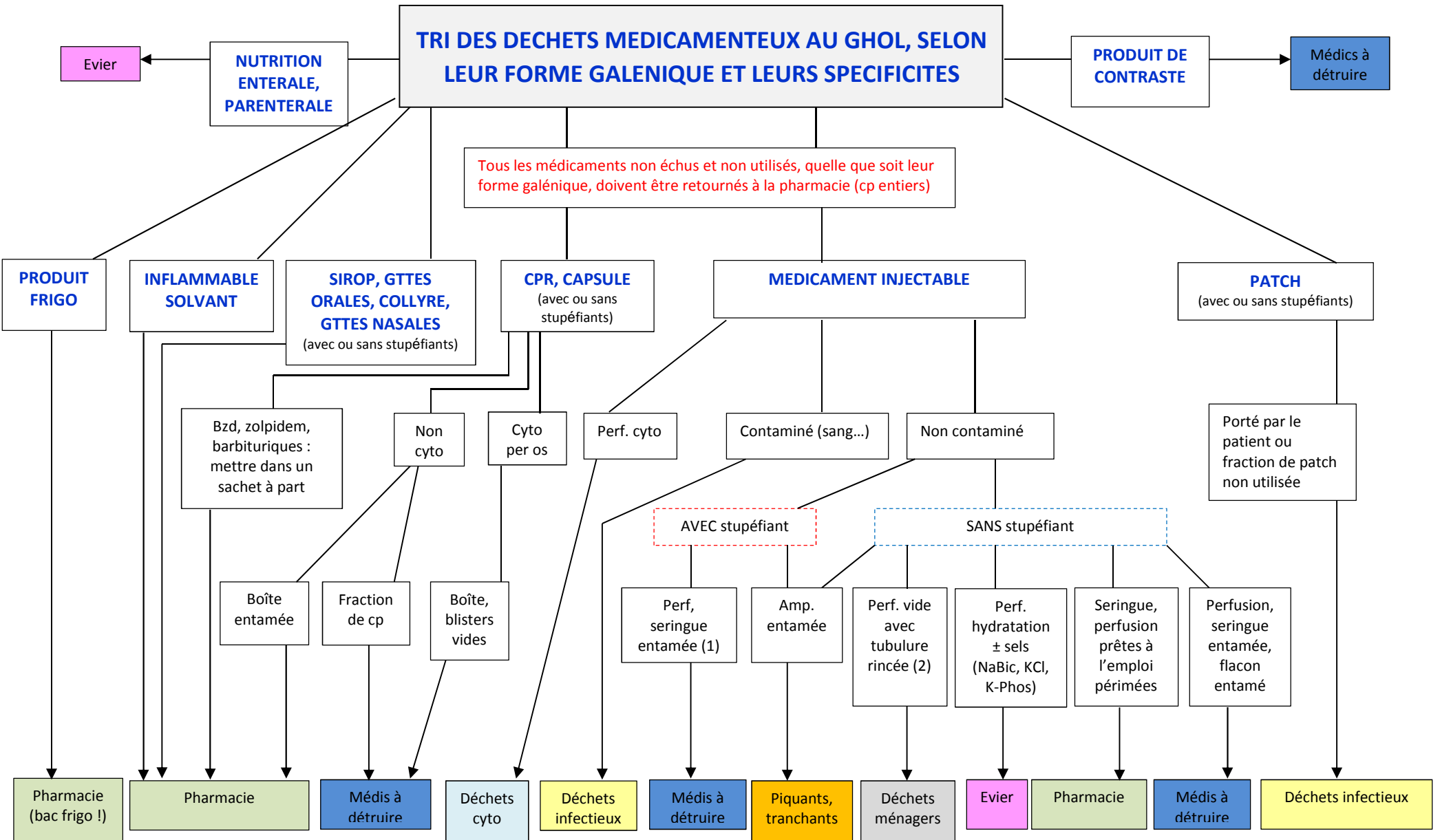
Selon l'OCStup (art. 70)<sup>1</sup> et l'OTStup-DFI (tableau b)<sup>2</sup>, la traçabilité de l'élimination des benzodiazépines, du zolpidem et des barbituriques doit être garantie. Les médicaments concernés sont mentionnés dans le tableau ci-après.

Ainsi, tous ces médicaments périmés ou non utilisés doivent impérativement être retournés à la PIC via le bac de commande de médicaments.

Nom commercial (exemples)	Principe actif	Nom commercial (exemples)	Principe actif
Anxiolit	Oxazépam	Phénobarbital	Phénobarbital
Aphénylbarbit	Phénobarbital	Rivotril	clonazépam
Dalmadorm	Flurazépam	Rohypnol	Flunitrazépam
Demetrin	Prazépam	Seresta	Oxazépam
Dormicum	Midazolam	Solatran	Kétazolam
Halcion	Triazolam	Somnium	Lorazépam
Lexotanil	bromazépam	Stilnox	Zolpidem
Librax	chlordiazépoxyde	Temesta	Lorazépam
Limbitrol	chlordiazépoxyde	Tranxillium	Clorazépate
Loramet	Lormétazépam	Urbanyl	clobazam
Lorasifar	Lorazépam	Valium	diazépam
Midazolam	Midazolam	Xanax	alprazolam
Mogadon	Nitrazépam	Zoldorm	Zolpidem
Noctamid/-forte	Lormétazépam	Zolpidem	Zolpidem
Normison	Témazépam		

<sup>1</sup> 812.121.1, <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20101221/index.html#>

<sup>2</sup> 812.121.11, <https://www.admin.ch/opc/fr/classified-compilation/20101220/index.html#>



**1) Vider le liquide sur une compresse et jeter la compresse et la seringue dans le contenant adéquat**

**2) Rincer la tubulure à la fin de la perfusion**

**\* Les doses de sirop/sol. de stupéfiants préparées en avance et/ou non utilisées doivent être éliminées comme les perf. entamées de stupéfiants (1)**

CPR : comprimé ; cyto : cytostatiques ; perf : perfusion ; Amp. : ampoule ; Sol. : solution ; Phcie : pharmacie ; BZD : benzodiazépines